

ATTENTION!
 POUR TOUTE INFORMATION TECHNIQUE, CONTACTEZ LE OU LA RESPONSABLE DE CE PROJET AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSUS, AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX OU EN COURS DE PROJET.

COMMENTAIRES:
 ADR/BOE COORDONNEUR: amir@projetskdi.com
 N°BUSE SOCIAL: 450.808.6007

NOTES:
 L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER APRES DE SON COUTI, QUE LES PLANS REPOSENT ASSURÉMENT SUR LE REGLEMENT MUNICIPAL OU AURA L'ETI LA CONSTRUCTION. LE CLIENT A LA RESPONSABILITE DE VERIFIER LES NORMES APRES DE LA MUNICIPALITE, CELES-CI VARIENT SELON LES REGIONS ET PEUVENT REQUIERIR DES CHANGEMENTS AUX PLANS.

L'ORDONNEUR DE CE PLAN A ETE DESSINE PAR PROJETS KDI ET EN EST LA PROPRIETE EXCLUSIVE. TOUTE REPRODUCTION DE LA PRESENTE COPIE PAR QUELQUE MOYEN, QUE CE SOIT SOIT STRUCTURELLEMENT INTERDIT.

L'ACHAT D'UN PLAN DE MAISON NE VOUS PERMET PAS D'UTILISER CE MODELE A DES FINS PUBLIQUES, A MOINS D'OBTENIR PREALABLEMENT UNE LICENCE A CET EFFET.

LA CONSTRUCTION DE PLUS D'UNE MAISON A PARTIR DES PLANS DE CE MODELE, REQUIERT OBLIGATOIREMENT L'ORDONNEUR PERME LICENCE.

POUR EVITER LE SOULEVEMENT DES FONDATIONS DU AU CAS DE PAR ADVERSE, TOUTES LES FONDATIONS DE BTON, MURS, PLASTRES ET ANGES DE BTON, DEVIENT ETRE RECOURTES DANS UNE MEMBRANE POLYURETHANE, CAUTION FIBRE COLLEURNE, PAPIER ASPHALTE 15 BA OU SOLANF ROUGE.

NOTES IMPORTANTES:
 LA SÉCURITÉ DES PLANCHERS A ETE CONSIDEREE SELON LES STANDARDS DE L'INDUSTRIE.

TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN METRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

LE MANUFACTURIER DOIT DONC FOURNIR LES DIMENSIONS REQUIERENT ET S'ASSURER QUE CELLES CI SONT EN ACCORD AVEC LES DIMENSIONS DES (B. PORTANT, ESCALIER, ETC.)

TOUT CHANGEMENT DERE LA CONSTRUCTION DOIT ETRE PERMIS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL LICENCE.

ATTENTION!
 POUR TOUTE INFORMATION TECHNIQUE, CONTACTEZ LE OU LA RESPONSABLE DE CE PROJET AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSUS, AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX OU EN COURS DE PROJET.

COMMENTAIRES:
 ADR/BOE COORDONNEUR: amir@projetskdi.com
 N°BUSE SOCIAL: 450.808.6007

NOTES:
 L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER APRES DE SON COUTI, QUE LES PLANS REPOSENT ASSURÉMENT SUR LE REGLEMENT MUNICIPAL OU AURA L'ETI LA CONSTRUCTION. LE CLIENT A LA RESPONSABILITE DE VERIFIER LES NORMES APRES DE LA MUNICIPALITE, CELES-CI VARIENT SELON LES REGIONS ET PEUVENT REQUIERIR DES CHANGEMENTS AUX PLANS.

L'ORDONNEUR DE CE PLAN A ETE DESSINE PAR PROJETS KDI ET EN EST LA PROPRIETE EXCLUSIVE. TOUTE REPRODUCTION DE LA PRESENTE COPIE PAR QUELQUE MOYEN, QUE CE SOIT SOIT STRUCTURELLEMENT INTERDIT.

L'ACHAT D'UN PLAN DE MAISON NE VOUS PERMET PAS D'UTILISER CE MODELE A DES FINS PUBLIQUES, A MOINS D'OBTENIR PREALABLEMENT UNE LICENCE A CET EFFET.

LA CONSTRUCTION DE PLUS D'UNE MAISON A PARTIR DES PLANS DE CE MODELE, REQUIERT OBLIGATOIREMENT L'ORDONNEUR PERME LICENCE.

POUR EVITER LE SOULEVEMENT DES FONDATIONS DU AU CAS DE PAR ADVERSE, TOUTES LES FONDATIONS DE BTON, MURS, PLASTRES ET ANGES DE BTON, DEVIENT ETRE RECOURTES DANS UNE MEMBRANE POLYURETHANE, CAUTION FIBRE COLLEURNE, PAPIER ASPHALTE 15 BA OU SOLANF ROUGE.

NOTES IMPORTANTES:
 TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN METRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

TOUS LES TRAVAUX SONT EN METRES.

SECON LES DIMENSIONS CHANGENT ET CONTRAIREMENT AINSI D'INDICER LES COULES EN VERT.

SECON LES REGLES DE L'ART.

SI, Y A L'UN EN COMPARTIMENT AVEC LES RECOMANDATIONS DES FABRICANTS DE MATERIAUX ISSUS DESPILASTRE.

22:32



Périmètre ?

301 m ▾

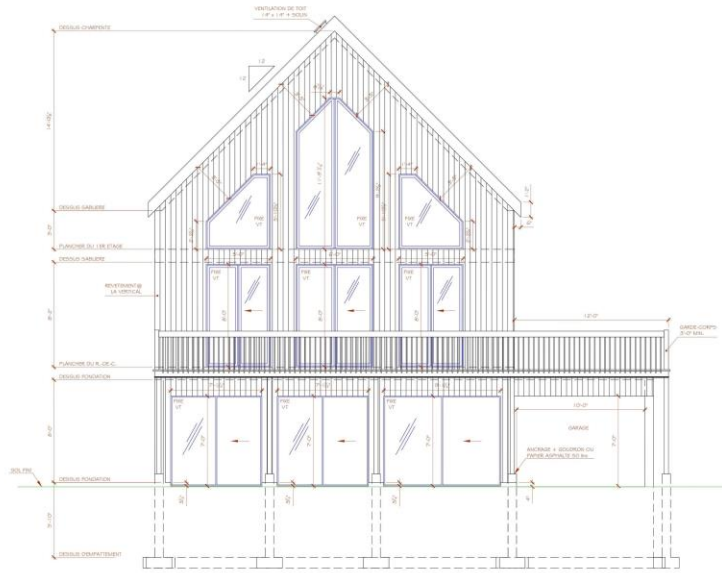


Zone

3 548 m² ▾



PRELIMINAIRE



ATTENTION !
 POUR TOUTE INFORMATION TECHNIQUE
 CONTACTEZ LE CHARGÉ TECHNIQUE DE CE
 PROJET AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSUS,
 AVANT DE FAIRE DES TRAVAUX OU DE
 COMMENCER LE PROJET

COMMENTAIRES
 DÉSIGNÉ PAR LE PROJET : projets@projetskdi.com
 TEL : 03 20 20 20 20

NOTES
 L'ÉLÉMENTAIRE DOIT S'AGISSER APRES
 DE SON CÔTÉ, QUE LES TRAVAUX SONT
 ASSURÉS PAR UN ARCHITECTE
 MUNICIPAL OU AURA L'ÉTAT
 CONSTRUCTION. LE CLIENT A LA
 RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LES NORMES
 APRES DE LA MUNICIPALITÉ. CELES-CI
 VAIENT SELON LES REGIONS ET PEUVENT
 ÊTRE DIFFÉRENTS DES DIMENSIONS AUX PLANS.

LORSQU'UN DE CE PLAN A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR
 PROJET KDI ET EN CAS DE PROJET
 EXCLUSIVE, TOUTE REPRODUCTION DE LA
 PRÉSENTE COPIE PAR QUELQUE MOYEN
 QUE CE SOIT EST STRICTEMENT INTERDITE.

IL EST OBLIGÉ DE FAIRE UN PLAN DE
 PROJET ET PAS PLUSIEURS DE MOIS À DES
 FINS PUBLIQUES, À MOINS D'ÊTRE
 PRÉALABLEMENT UNE LICENCE À CET EFFET.

LA CONSTRUCTION DE PLUSIEURS MAISON
 À PARTIR DES PLANS DE CE MOISSE,
 REQUIERT OBLIGATOIREMENT COORDINATION
 PRIME LICENCE.

POUR ÉVITER LE VOLONTARIAT DES
 FONDATIONS AU CAS PAS APPROPRÉ,
 LES TRAVAUX DE FONDATION DE BÉTON,
 DOIVENT ÊTRE RÉVISÉS PAR UN
 MÉTIERAN, PROFFESIONNEL, CAR ON PEUT
 COMMENCER, PARCE QUE LA LOI 18-01
 SOUS LA LOI.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES
 VÉRIFIER LES COORDONNÉES DÉSIGNÉES SUR
 LE PLAN ET AUCUN AU BORD.

TOUTS LES TRAVAUX SERONT DÉSIGNÉS
 SELON LES STANDARDS ÉTABLIS ET
 CONTINUÉMENT AUX ÉCHANGES DES
 CODES EN VIGUEUR.

SELON LES REGLES DE LA LOI.

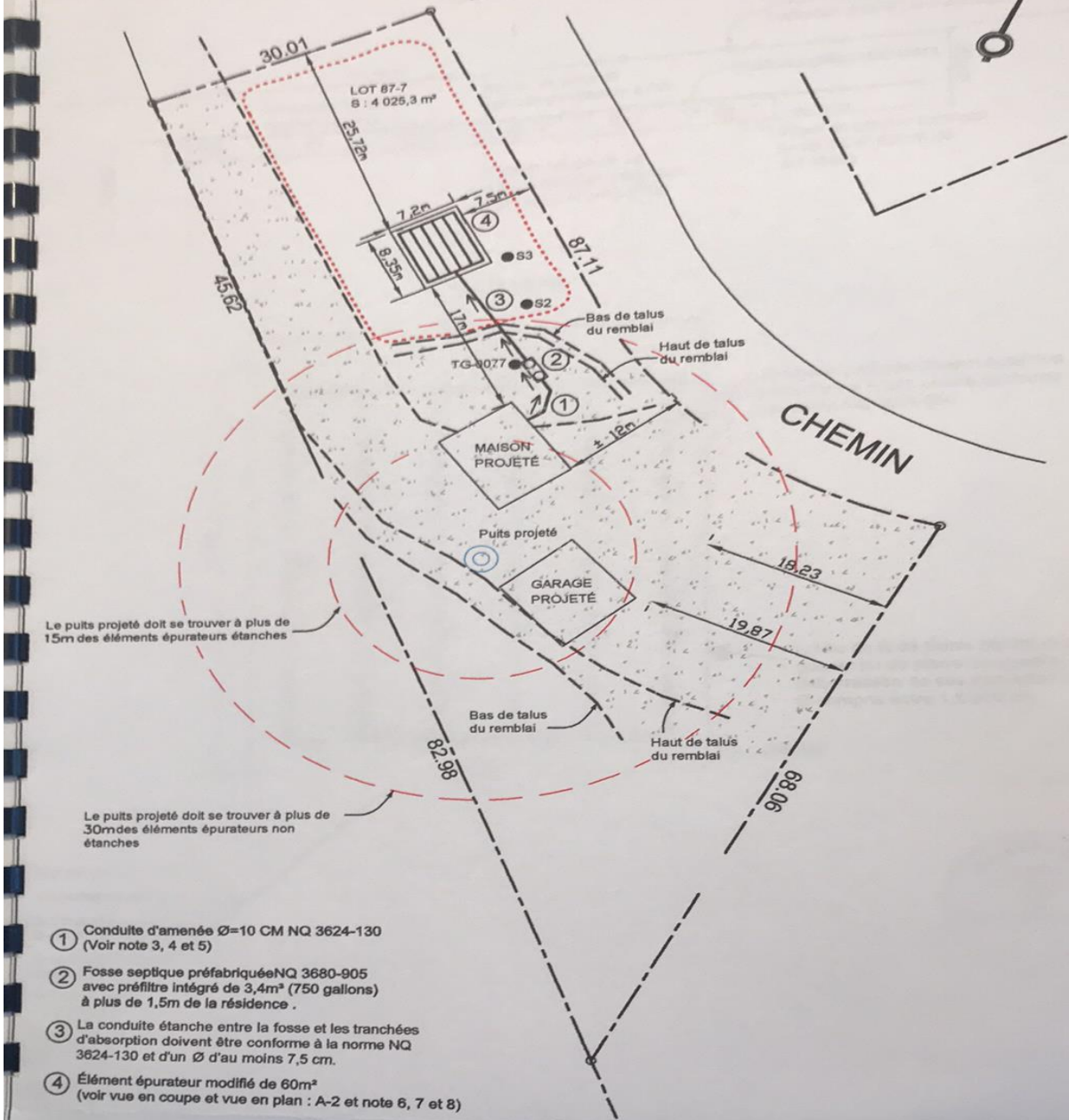
SELON LA LOI EN CONSTRUCTION, LES
 RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS DE
 MATÉRIEL SONT OBLIGATOIRES.

NO	DESCRIPTION	DATE
01	PROJET KDI	2020-08-01

Projets Kdi
 Le savoir-faire au service
 de vos créations
 03 20 20 20 20

SÉRIATION AVANT		
PROJET	DATE	PROJET
010001	01-0001	0101-01-17
01	01-0001	01

PLAN DE LOCALISATION



Le puits projeté doit se trouver à plus de 15m des éléments épurateurs étanches

Le puits projeté doit se trouver à plus de 30m des éléments épurateurs non étanches

- ① Conduite d'amenée Ø=10 CM NQ 3624-130 (Voir note 3, 4 et 5)
- ② Fosse septique préfabriquée NQ 3680-905 avec préfiltre intégré de 3,4m³ (750 gallons) à plus de 1,5m de la résidence.
- ③ La conduite étanche entre la fosse et les tranchées d'absorption doivent être conforme à la norme NQ 3624-130 et d'un Ø d'au moins 7,5 cm.
- ④ Élément épurateur modifié de 60m² (voir vue en coupe et vue en plan : A-2 et note 6, 7 et 8)

- DÉLIMITATION APPROXIMATIVE DE LA ZONE DE TERRAIN NATUREL PROPICE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
- DÉLIMITATION APPROXIMATIVE DE LA ZONE REMBLAYÉE
- SENS D'ÉCOULEMENT DES EAUX USÉES
- LOCALISATION APPROXIMATIVE DES SONDAGES ET TRANCHÉES D'EXPLORATION

Les mesures indiquées sur ce document sont approximatives et n'ont pas fait l'objet d'un relevé d'arpentage

Titre: Plan d'implantation de l'installation septique, détail et vue en coupe de l'élément épurateur non-étanche		Source: C.T.N. ET BIOFLIA
Localisation: Préparé pour David Desautels Situé sur le lot 87-7, rang 12, Canton d'Archambault Val-des-Lacs(Québec)		MARIE-LISE LANGEVIN
PLAN : A-2	DOSSIER: 09-1912	ÉCHELLE : 1:500




08:31



dessinsdrummond.com



PARTAGER :   

- Sommaire général
- Détails techniques
-  photos

CHAMBRES	S. BAIN	S. EAU
1, 2, 3	2	-
SURFACE	CONSTRUCTION (\$) 	
1301 pi ²	218,400\$ à 273,000\$	



